

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 115 (2012)

Artikel: Action batraciens Bellelay
Autor: Brahier, Jean-Luc / Houriet, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549987>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Action batraciens Bellelay

Jean-Luc Brahier et Willy Houriet

Sensibles aux hécatombes de batraciens observées à la sortie de Bellelay, en direction des Genevez, MM. Maurice Wisard, André Christen et Jean-Luc Brahier proposent, au printemps 2000, à M. Willy Houriet d'installer des barrages. Cette activité pourrait se faire avec les élèves de l'école secondaire du lieu dans laquelle M. Houriet enseigne les sciences naturelles. Ce dernier accepte de suite, car en plus de la protection des batraciens, il y voit un intérêt pédagogique indéniable.

Le matériel est prêté par le bureau «Foyard» à Bienne. M^{me} Marie-José Juillerat, habitante de Bellelay et voisine immédiate de la zone à protéger, se joint aux élèves et à leur professeur pour la pose des barrages.

Historique

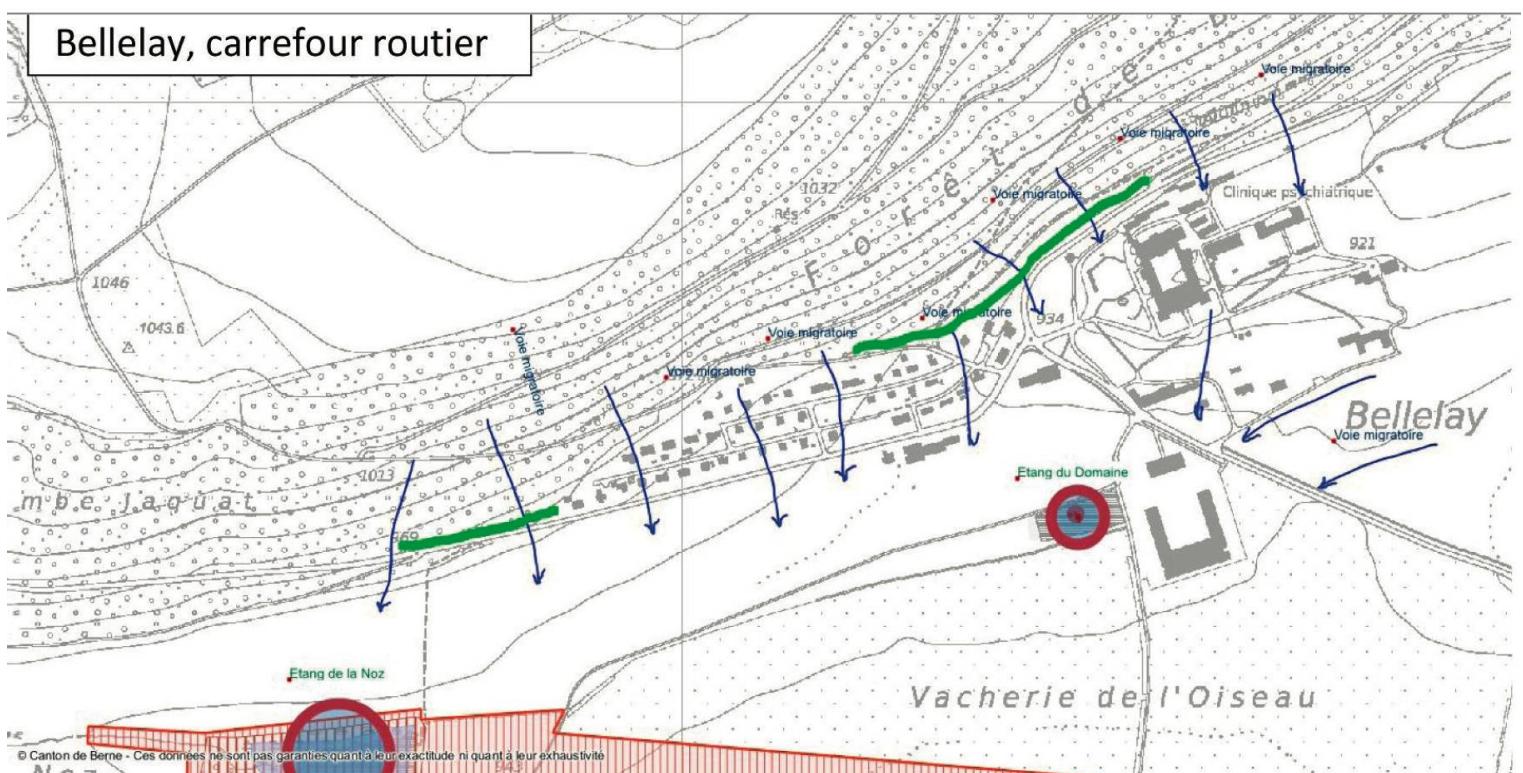
De 2000 à 2012 (hormis en 2001), les barrages sont posés par des élèves de l'Ecole secondaire de Bellelay sous la houlette de M^{me} Juillerat et de M. Houriet; et dès 2004, le matériel est prêté par les Ponts et chaussées du canton de Berne.

Le 18 mars 2004, à l'assemblée générale de «La Libellule»¹, M. Maurice Wisard intervient pour faire part de son désarroi devant l'hécatombe de batraciens lors de leur migration printanière à Bellelay. Le secteur incriminé se situe entre le bâtiment de la Poste et la croisée Pichoux/Lajoux. Il demande si la société peut intervenir. D'emblée, nous constatons que le territoire couvert par «La Libellule» est, selon ses statuts, limité au Petit-Val et que Bellelay (commune de Saicourt) n'en fait pas partie. Malgré tout, le plaidoyer de M. Wisard ne reste pas lettre morte. En effet, dès le 30 avril 2005, des discussions débutent avec M. Willy Houriet. Hélas, ce dernier ne pourra pas s'occuper d'un deuxième secteur avec ses élèves.

Le 16 janvier 2006, MM. Jean-Luc Brahier et Maurice Wisard prennent la décision d'intervenir à titre privé. Ils recherchent des fonds et des bénévoles, via une information distribuée auprès de citoyens dans les communes du Petit-Val, à Saicourt et auprès d'amis. Ainsi, le 23 février 2006, une première réunion se tient à Bellelay. Il s'agit de faire connaissance entre bénévoles et d'acquérir quelques notions sur les batraciens.

Cinq personnes acceptent de donner de leur temps (et de l'argent) pour la sauvegarde des batraciens. Le matériel de base est alors acquis et le 25 mars 2006, les filets sont montés ; l'action de sauvegarde pour la partie en aval de Bellelay débute.

La situation actuelle se présente comme suit : les statuts de «La Libellule» ont été révisés et le territoire couvert par ses activités comprend également la commune de Saicourt, donc Bellelay (carte 1: Géoportail du canton de Berne, publiée avec l'autorisation du service cantonal compétent). Si quatre des initiateurs sont encore présents, l'action est actuellement menée par huit bénévoles réguliers et une personne qui vient donner un coup de main lors du montage des filets. Il n'y a pas de changement dans le secteur en amont de Bellelay, hormis le fait que M. Houriet a pris sa retraite d'enseignant et cédé son rôle à un collègue.



Carte 1 : Situation de Bellelay au carrefour du Pichoux, Lajoux, Les Genevez et Le Fuet-Tavannes.
En rouge : l'étang du Domaine et l'étang de La Noz où se reproduisent les batraciens.
En bleu : voies migratoires connues. **En vert** : position des filets.

Etang de La Noz

Objectifs

L'objectif premier de cette activité est la protection des batraciens. Il est relativement aisé pour un automobiliste attentif d'éviter crapauds et grenouilles, mais les tritons sont très difficilement visibles. Les barrages évitent donc un véritable massacre d'urodèles les nuits de fortes migrations. De plus, si l'on observe les anoures écrasés sur les routes du Jura, on constate que les automobilistes ne sont pas forcément attentifs ni motivés par leur protection.

L'objectif pédagogique est important. Les enfants apprennent à toucher ces animaux froids et humides. Ils apprennent à les déterminer, à reconnaître leur sexe, à comprendre leur mode de vie et leurs migrations. Ils participent activement à la protection de la nature et à une démarche scientifique, ce qui est très formateur.

Enfin, les statistiques faites sur plus de dix ans devraient justifier la réalisation de crapauducs dans le secteur concerné. Contact sera pris avec les services cantonaux bernois dans ce but.

Situation des barrages

Nous posons chaque année environ cent trente mètres de barrage ainsi que sept bidons pour la récolte. Ils sont situés le long de la route Bellelay-Les Genevez, à l'entrée de la forêt, dans un talus dont la pente augmente fortement vers l'ouest (photo 1).

Le choix du secteur a été fait en 2000 en fonction des observations faites les années précédentes. On constatait en effet la présence d'un nombre important de cadavres de batraciens à cet endroit. Ce choix s'est avéré judicieux et le nombre de captures est très important en rapport à la longueur du barrage. En direction des Genevez, on observe aussi des cadavres avant la sortie de la forêt à la Combe Jacquat, mais leur nombre est nettement inférieur. En direction de Bellelay, on observe de nombreux cadavres de crapauds communs.

Il est impossible de barrer tout le village en raison des nombreuses routes communales. A l'initiative de M^{me} Marie-Josée Juillerat, des bénévoles parcourent le village les nuits chaudes et humides du printemps et y recueillent des quantités impressionnantes de crapauds, conduits à l'étang du Domaine ou à l'étang de La Noz.

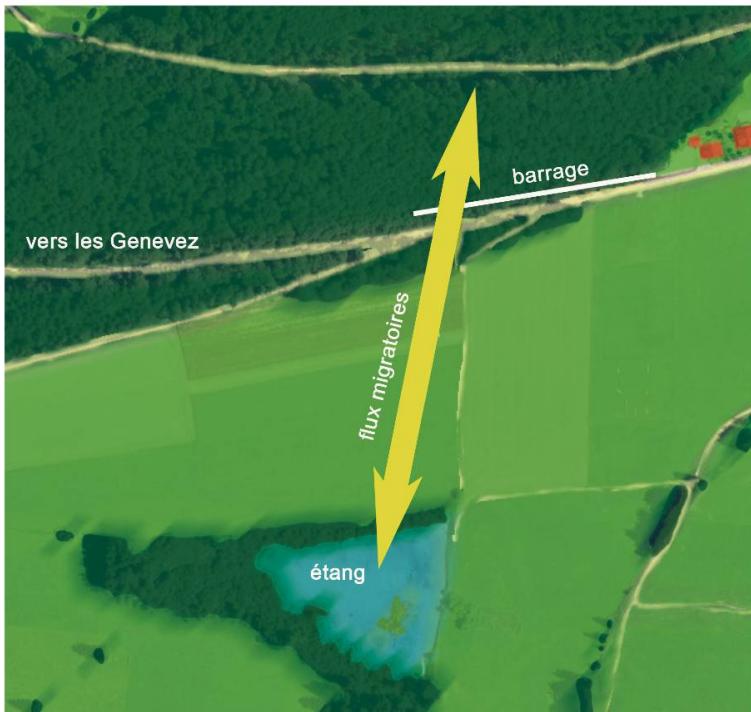


Photo 1 : Vue aérienne de la région de La Noz.

Gestion du barrage

La pose du barrage doit être soigneusement réalisée. Il a un profil en L et sa partie horizontale doit adhérer parfaitement au sol pour éviter que les tritons passent dessous.

Dès la pose (en général durant la première semaine de mars), deux à trois élèves m'accompagnent chaque matin à 6 h 30 la semaine et 7 h 30 les fins de semaine, pour récolter les batraciens capturés. Ils sont déterminés (espèce, sexe, éventuellement âge) et comptés. Ils sont ensuite transportés à l'étang de La Noz. M^{me} Juillerat gère également les récoltes.

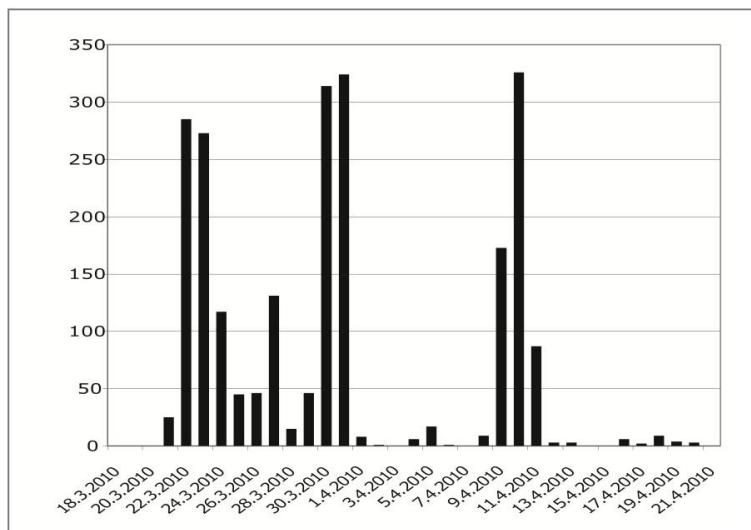
Nous avons choisi de les apporter à l'étang plutôt que de les déposer de l'autre côté de la route, car le champ à traverser est étendu et exposé au soleil et aux prédateurs.

Nous observons aussi attentivement l'étang chaque matin et notons la date des premières pontes de grenouilles rousses. Cette date est très variable, du 23 février en 2007 au 6 avril en 2009. L'importance des pontes est estimée en mètres carrés.

Il ne faut en général pas attendre longtemps pour les premières captures. Le secteur d'hivernage est bien exposé au soleil alors que l'étang de La Noz est situé dans une zone froide. Il est arrivé que les premiers passages se produisent alors que l'étang est encore complètement gelé. Nous avons alors creusé des trous dans la glace pour y déposer les individus capturés.

S'il est clair que les nuits les plus favorables sont pluvieuses et relativement chaudes, on observe également des passages nombreux dans d'autres circonstances météorologiques. Au printemps 2012, par exemple, le mois de mars a été chaud et sec, mais 42% des passages ont eu lieu dans cette période. La rosée remplace la pluie et les passages sont importants si la soirée est chaude, même s'il gèle le matin. Dans les périodes de pluie, les mouvements ont lieu toute la nuit et on trouve le matin beaucoup de tritons le long du barrage, entre les bidons. Le graphique 1 présente la situation 2010 avec trois pics de captures.

Lors de ces activités de relevés, une attention particulière doit être apportée à la sécurité des élèves car il y a beaucoup de circulation le matin.



Graphique 1 : Récapitulation des captures en 2010.



Photo 2 : Bidon de capture avec des tritons.

Espèces capturées

Nous capturons principalement des crapauds communs *Bufo bufo*, des tritons alpestres *Triturus alpestris* et des tritons palmés *Lissotriton helveticus* (photo 2). Nous trouvons également, en faible quantité, des grenouilles rousses *Rana temporaria*, de jeunes grenouilles vertes *Rana esculenta* (neuf en 2012) et de très jeunes crapauds communs (vingt-deux en 2012). La grenouille rousse et la grenouille verte sont abondantes à l'étang de La Noz, mais elles passent l'hiver à proximité de l'étang ou dans la vase, sous la glace (tableau 1).

Grenouille rousse		Crapaud commun		Triton alpeste		Triton palmé		Totaux		
mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle	mâle	femelle			
2000	5	9	225	104	241	91	94	50	819	
2002	22	14	193	38	132	41	59	67	566	
2003	0	2	281	82	266	95	56	9	791	
2004	12	11	353	97	84	103	42	54	756	
2005	0	3	338	122	147	265	43	49	967	
2006	1	12	212	83	95	144	46	41	634	
2007	5	8	283	120	370	146	123	32	1087	
2008	13	8	215	70	189	43	96	68	702	
2009	3	3	245	60	1055	248	430	318	2362	
2010	1	9	338	73	732	274	432	420	2279	
2011	1	6	207	43	215	168	194	222	1056	
2012	1	12	249	78	230	217	157	187	1131	
Totaux		64	97	3139	970	3756	1835	1772	1517	13150
		161		4109		5591		3289		13150

Tableau 1 : Captures par sexes, entre 2000 et 2012, des quatre espèces les plus communes.

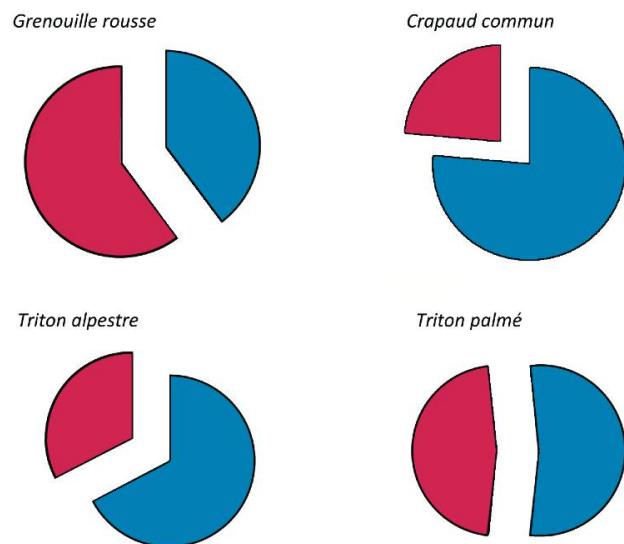
Variations annuelles

Le tableau 1 montre que le nombre des captures est variable selon les années. Il est difficile d'établir les causes de ces variations, mais les conditions de l'hiver jouent probablement un rôle important. Les deux années extraordinaires (2009 et 2010) correspondent à des hivers avec une bonne couverture neigeuse et un printemps régulier. Je pense que la mortalité est plus importante lors des hivers irréguliers avec des périodes chaudes, suivies de grands froids, plus particulièrement s'il n'y a plus de neige.

S'aventurer à faire des pronostics est très aléatoire car ils sont régulièrement contredits. On peut aussi espérer que la protection des batraciens par la pose de barrages est efficace et explique en partie la sensible augmentation des captures au cours des années.

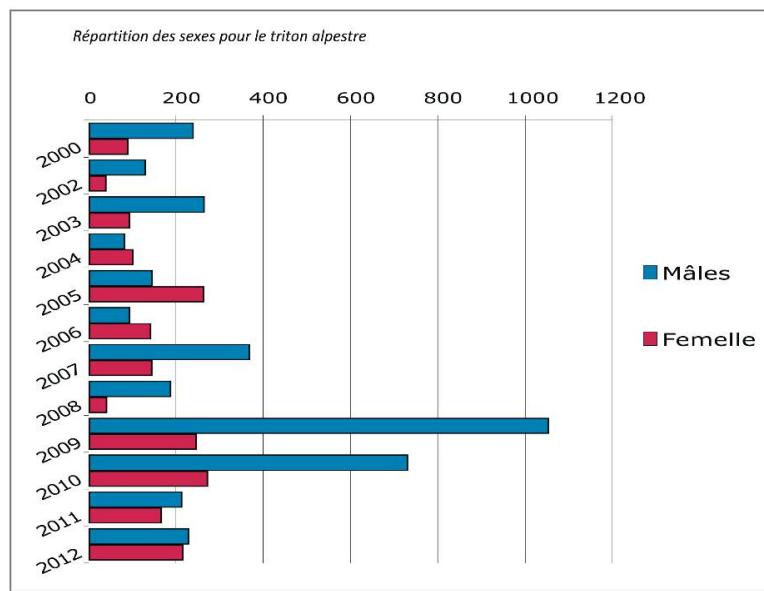
Répartition des sexes en fonction des espèces (graphique 2)

On constate qu'elle est variable en fonction des espèces, les mâles étant beaucoup plus nombreux chez le crapaud commun et le triton alpestre, en quantité sensiblement égale chez le triton palmé et moins nombreux chez la grenouille rousse.



Graphique 2:
Répartition par sexes
des quatre espèces
les plus communes
entre 2000 et 2012.

Chez le triton alpestre (graphique 3) par exemple, on constate qu'elle est différente selon les années. De 2004 à 2006, les femelles étaient plus nombreuses que les mâles. Je n'ai pas d'interprétation convaincante pour expliquer ce phénomène.

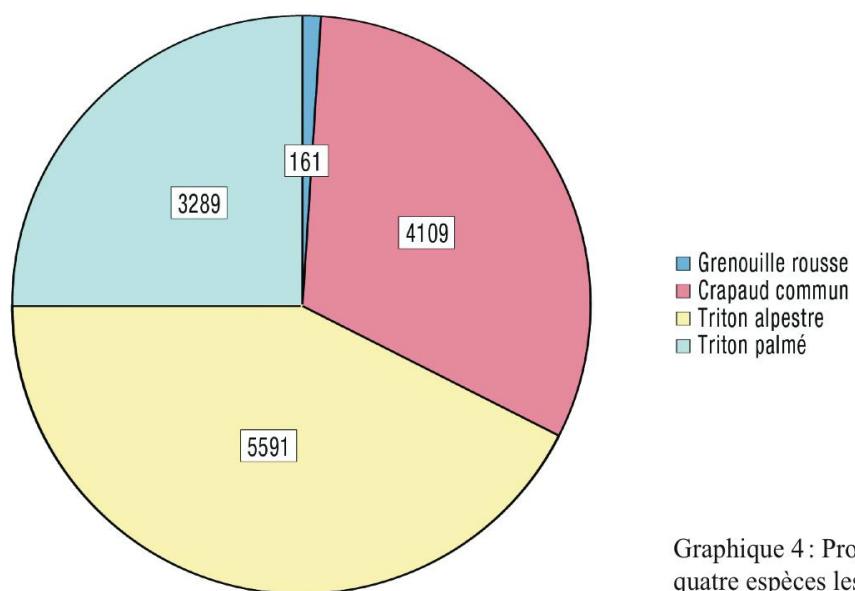


Graphique 3 :
Répartition par sexes
du triton alpestre
entre 2000 et 2012.

Répartition des espèces (graphique 4)

Les tritons sont particulièrement nombreux dans notre secteur (67%), alors qu'on en capture très peu dans le secteur de «La Libellule» et qu'ils sont pourtant nombreux à l'étang du Domaine. Les tritons de ce dernier étang migrent peut-être dans une autre direction et ne traversent pas la route.

La part des grenouilles rouges est très faible alors que leurs pontes sont nombreuses et précoces. Elles passent probablement l'hiver à proximité immédiate de l'étang. De plus la population de grenouilles rouges est sujette à des variations très importantes si on en juge par l'évolution de l'estimation des pontes qui varie de trois à plus de vingt mètres carrés selon les années.



Graphique 4 : Proportion des quatre espèces les plus communes.

Conclusion

Cette action de protection de la faune est enrichissante, pour moi comme pour les enfants. En plus des élèves prévus dans la planification, certains sont présents presque tous les matins dans les périodes favorables. Ils sont quelquefois accompagnés de frères et sœurs, de parents ou de grands-parents.

Des élèves de l'école primaire de Reconvilier nous ont accompagnés quelques matins. Des classes enfantines de Courfaivre ont participé au relevé des batraciens, encadrées par des élèves de l'école secondaire de Bellelay.

Cette action est aussi astreignante et la collaboration de M^{me} Juillerat est précieuse.

Sur le plan scientifique, les données sont difficiles à interpréter. Après plus de dix ans, nous avons plus de questions que de réponses et plus de constats que d'explications. Chaque théorie, explication, hypothèse ou interprétation est invalidée l'année suivante. Mais c'est sur la base d'un suivi sur plusieurs années que la compréhension des variations pourra progresser.

Etang du Domaine

Objectifs

Notre but premier est d'éviter les hécatombes de cadavres sur la chaussée lors des douces nuits printanières. Il était aussi primordial, pour le soussigné, qu'un suivi scientifique soit lancé dès le début de l'intervention et que nous ne nous contentions pas de vider les seaux sans connaître l'espèce et le sexe des individus sauvés.

Par la suite, nous avons invité les écoles du Petit-Val et les personnes intéressées à suivre le déroulement d'une matinée de relevés. Nous espérons ainsi favoriser l'éveil à la nature de l'un ou l'autre (photo 3).



Photo 3 : Enfant enthousiaste qui découvre un monde inconnu.

Situation des filets

La zone de barrages se situe sur le versant sud-sud-est de la forêt de Béroie, à l'entrée de Bellelay en arrivant du Pichoux/Lajoux. Les filets sont posés dans un pâturage appartenant à l'Etat de Berne et exploité par des éleveurs de chevaux et de moutons. La zone de capture surplombe la route cantonale de presque deux mètres par endroits.

Il n'est pas aisément de travailler dans ce secteur, d'une part pour creuser chaque année les trous pour les seaux, d'autre part pour poser les filets mais aussi pour les contrôler car le terrain est pentu (photo 4). Il faut au minimum vingt à vingt-cinq heures de travaux pour que les filets soient opérationnels.

En 2006, le barrage mesurait 250 m. Il était constitué de 50 m d'un rouleau de plastique rigide prêté par le Centre Nature des Cerlatez et de 200 m de filets acquis près de Berne mais produits en Allemagne. Ensuite, le barrage a été porté à 400, puis à 450 m dès 2012.

Nous avons préféré un matériel léger et souple au lieu des plastiques le plus souvent utilisés. La nature du terrain ainsi que le coût d'acquisition ont naturellement influencé ce choix.



Photo 4 : Filets en place.

Gestion des filets

Après une première année un peu chaotique au niveau de l'organisation des relevés, nous avons trouvé une solution qui tient compte des disponibilités des bénévoles.

Une personne est nommée responsable pour chaque jour. Une autre se tient à disposition pour une aide bienvenue en cas de besoin. D'autres bénévoles sont aussi libres parfois. Si la météo annonce une nuit douce et pluvieuse, la personne responsable se met en contact avec la ou les personnes disponibles le lendemain matin. L'heure du rendez-vous est convenue. Ce système est pour l'instant le seul qui convienne à toutes et tous.

Le programme est mis sur papier et tenu par un seul bénévole. Il est établi pour un minimum de quatre semaines. Il peut être modifié rapidement et, avec l'internet, communiqué à tous les acteurs. En règle générale, les seaux sont relevés chaque matin à huit heures.

Les batraciens dénombrés sont aussitôt transférés aux abords de l'étang du Domaine ou, parfois, de celui de La Noz.

Espèces capturées

Majoritairement, ce sont les crapauds communs qui remplissent les seaux. Les tritons alpestres et les tritons palmés sont également au rendez-vous.



Photo 5 : Bidon de capture contenant des amphibiens, mais aussi un orvet et des carabes.

En début de saison, la grenouille rousse est parfois présente mais dans des quantités minimes. On la trouve surtout en mars. La grenouille verte, au contraire, est récupérée plutôt en fin de saison et on ne la rencontre pas avant avril. Il s'agit principalement d'individus de petite taille qui ne sont pas encore en âge de se reproduire, ou de mâles.

Les seaux contiennent parfois des lézards *Lacerta sp.*, des orvets *Anguis fragilis*, quelques insectes (carabes, grillons), des araignées (photo 5). En 2012, nous avons découvert quelques campagnols *Arvicola terrestris* de belle taille.

Situation générale

Les cadavres jonchant la route avant notre intervention étaient visibles principalement entre la croisée des routes venant du Pichoux et de Lajoux et le bâtiment abritant la Poste à Bellelay. La route est bordée de deux murs de pierres sur une grande distance. Les batraciens tombaient du mur, traversaient la route cantonale puis se heurtaient à une enceinte qu'ils devaient contourner. S'ils partaient vers le nord-est, ils allongeaient leur chemin migratoire et devaient encore traverser la route principale à la hauteur de l'ancien domaine de Bellelay. S'ils partaient vers l'ouest, ils longeaient le mur de l'Abbatiale, puis traversaient ou suivaient des chemins plus calmes quant à la circulation mais devaient également traverser une nouvelle fois la route principale. Les possibilités de se faire écraser ne manquaient pas.

Il n'y avait donc qu'à prévoir l'installation des barrages au-dessus du mur, au nord, dans un pâturage en forte pente. C'est bien à cet endroit que nous agissons. Depuis, on trouve encore quelques cadavres en aval de la croisée des chemins Pichoux – Lajoux. Mais, la quasi-totalité des migrants échappent aux accidents.

L'idéal serait d'installer des filets sur la route menant à Béroie, en tout cas jusqu'à l'entrée de la forêt du même nom. Il faudrait également poser un barrage vis-à-vis de l'étang du Domaine, direction Le Fuet-Tavannes, pour contenir les batraciens qui auraient pris l'option nord-est et ceux qui hiverneraient dans la forêt située sur la gauche de la route menant à Moron village. Il est impossible aux bénévoles actuels de mener pareille campagne.

La mise en place de passages à faune dans ce dernier secteur serait une priorité.

En attendant, certaines soirées propices à la migration, on remarque des personnes qui, un seau dans une main et une lampe de poche dans l'autre, arpencent les rues du village et recueillent principalement des

crapauds pour éviter leur massacre. Elles agissent souvent de concert et leur action est à saluer.

Météo

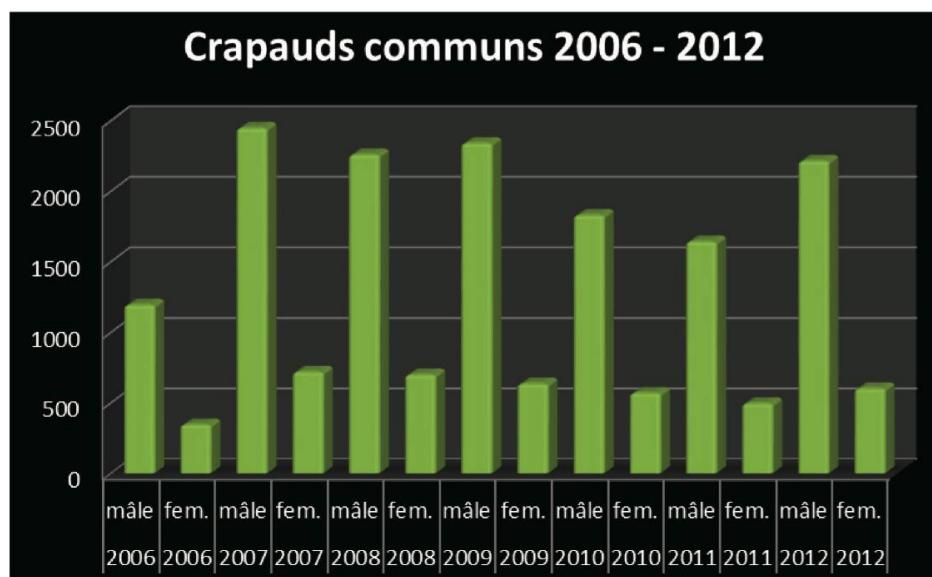
Bellelay se situe à 940 m d'altitude. C'est dire que, durant la saison de capture, nous rencontrons tous les types de météo. Nous avons eu des périodes humides, pluvieuses, chaudes, sèches, froides. La neige recouvre les filets presque chaque année en avril. La température, sur quelques semaines, atteint régulièrement les vingt-cinq degrés.

Naturellement, dame météo a une emprise marquante sur notre action. On a en effet récolté des batraciens au plus tôt le 19 février et au plus tard le 1^{er} mai.

Résultats

De 2006 à 2012, près de vingt mille individus (toutes espèces confondues) sont passés de leur site d'hivernage à leur lieu de reproduction via nos filets et nos seaux.

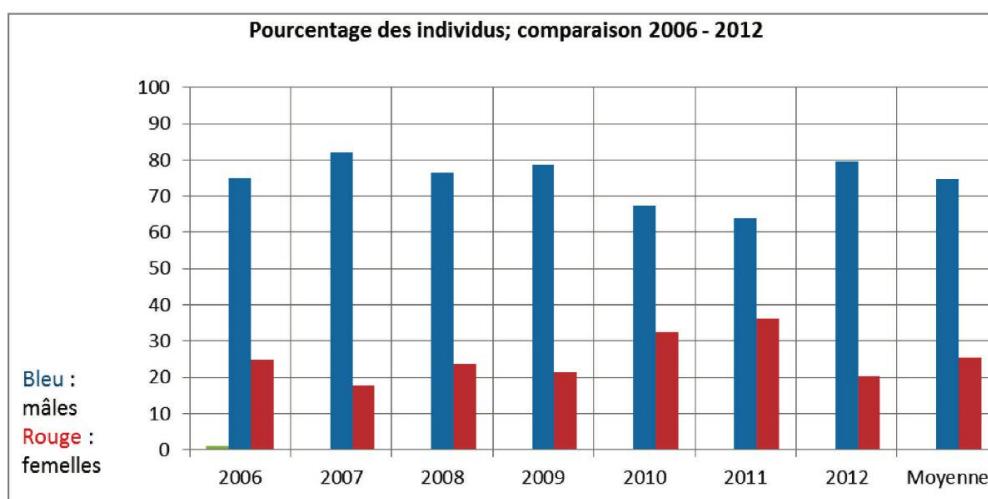
Les graphiques ci-dessous (5, 6 et 7) présentent tous les résultats susceptibles d'intéresser le lecteur. Cette façon de les présenter a été préférée à une liste rébarbative. Les chiffres de 2006 sont anecdotiques car seuls 250 m de filets étaient posés cette année-là.



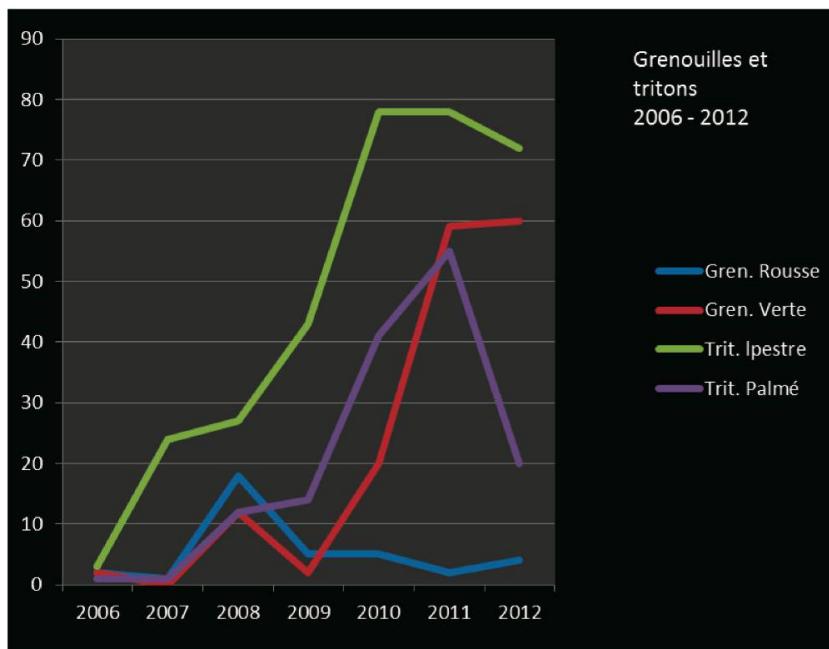
Graphique 5 : Répartition par sexes du crapaud commun entre 2006 et 2012.

Les résultats obtenus montrent, pour le crapaud commun, que la proportion des mâles et des femelles n'est pas identique (graphique 5) ; elle est plus accentuée pour les mâles (notamment en 2008 et 2010). Le nombre de femelles se situe annuellement juste en dessus ou au-dessous de la barre des cinq cents individus.

Y a-t-il un lien entre la quantité de crapauds migrateurs et le pourcentage de femelles (graphique 6) ? Il semble, en tout cas pour les années 2010 et 2011, que ce pourcentage soit plus élevé lorsque la totalité des crapauds est en diminution. On pourrait supposer que les femelles migrent davantage lorsque les mâles sont moins nombreux. Cela mérite confirmation.



Graphique 6 : Pourcentage par sexes des individus entre 2006 et 2012.



Graphique 7 : Evolution des captures de grenouilles et de tritons entre 2006 et 2012.

Le graphique 7 présente l'évolution des captures, entre 2006 et 2012, pour les quatre espèces principales, tritons et grenouilles.

Pour des raisons actuellement inconnues, la récupération de tritons alpestres a augmenté d'année en année pour subir une stagnation, suivie d'une légère baisse. Le triton palmé a vu ses effectifs augmenter jusqu'en 2011 et régresser de façon abrupte en 2012. Ici également, les causes de cette chute ne sont pas déterminées.

Plus la saison s'avance, plus nous capturons de grenouilles vertes. En effet, aucune d'elles n'a fini sa nuit dans les seaux avant le 1^{er} avril. Quant à la grenouille rousse, elle est présente essentiellement entre le 1^{er} mars (2008) et le 29 mars (2010) mais on la trouve parfois également en avril, des individus isolés entre le 2 et le 21 avril (2008). Pour ces derniers, les déplacements ne sont sans doute pas liés à la migration et on peut admettre que certains d'entre eux reviennent déjà des sites de reproduction.

Pics de migration

Même si les filets sont en place en moyenne 46,95 jours par saison (tableau 2), on assiste à des pics de migration (tableau 3). Il y en a généralement deux. C'est le cas pour toutes les années sauf en 2009. Le pic de migration a une durée de un à quatorze jours ; la moyenne annuelle étant de 11,3 jours.

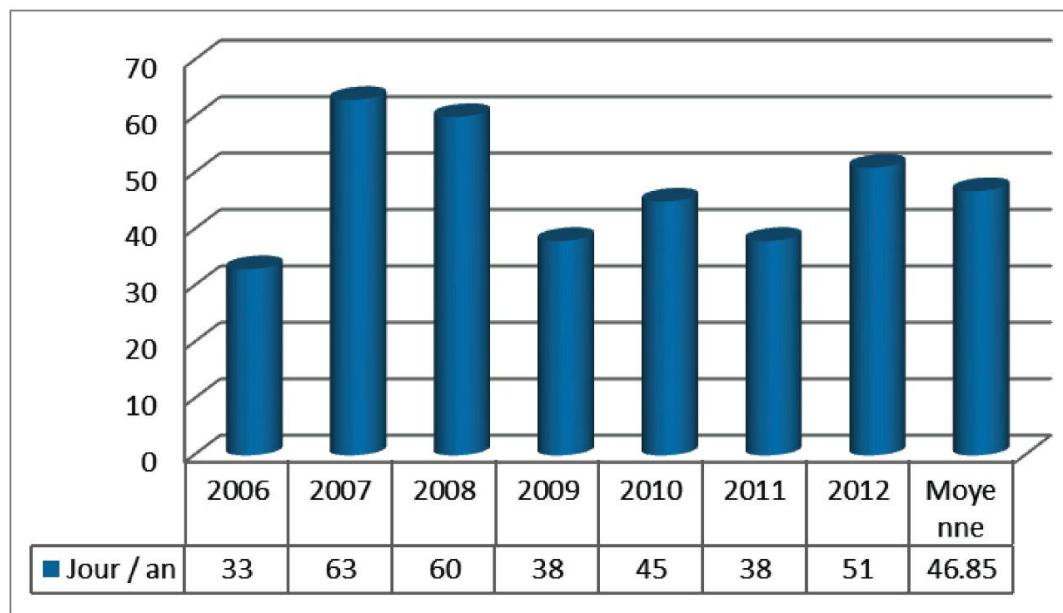


Tableau 2 : Durée de la mise en place des filets entre 2006 et 2012.

Année	Période 1	Nb jours	Période 2	Nb jours	Totaux jours
2006	26.03 – 31.03	3	16.04 – 18.04	3	6
2007	04.03 – 07.03	4	03.04 – 14.04	12	16
2008	12.03 – 16.03	5	10.04 – 14.04	5	10
2009	02.04 – 15.04	14			14
2010	21.03 – 31.03	10	08.04 – 10.04	3	13
2011	17.03	1	28.03 – 02.04	6	7
2012	22.03 – 01.04	10	03.04 – 05.04	3	13
				Moyenne	11.3

Tableau 3 : Pics de migration.

La première de ces périodes de migration intensive se déroule entre le 4 mars et le 15 avril. La deuxième est visible entre le 28 mars et le 18 avril.

Conclusions

En analysant les résultats depuis 2006, on constate des variations sensibles chez toutes les espèces. Cela ne signifie pas pour autant que les populations soient en diminution. Les fluctuations sont souvent difficiles à expliquer. Les causes sont nombreuses. Si les crapauds préfèrent migrer lors d'une nuit douce et pluvieuse, il semble que la météo n'ait pas une influence déterminante sur leur migration : elle se déroule aussi bien par temps de pluie que durant une période sèche. L'appel de la reproduction l'emporte sur la météo et ce fait a été confirmé en 2012. Il faut rappeler aussi que les crapauds ne migrent pas chaque année pour se reproduire.

Après avoir pris connaissance des résultats 2012, M. Jean-Claude Monney, collaborateur au KARCH², résume la situation ainsi : *La population de crapauds communs paraît stable et cela est réjouissant, cette espèce se raréfiant dans d'autres régions*. Il ne fait donc aucun doute que nous devons tout faire pour maintenir cette population à Bellelay.

Avenir

Le village de Bellelay présente un véritable nœud routier (carte 1) et les dangers sont multiples. Quel que soit le chemin suivi par un crapaud, il devra traverser plusieurs routes ou chemins, jardins entourés de barrières, murets délimitant une propriété, etc.

Nous aimerais tous continuer notre action. Toutefois, nous sommes principalement confrontés à un manque de relève. Comme il est prévu d'étendre notre opération en posant des filets à la sortie sud de Bellelay,

en direction du Fuet, nous devons trouver de l'argent mais aussi quelques bénévoles supplémentaires.

Nous devons également faire pression sur les Ponts et Chaussées pour obtenir une aide matérielle et financière et, impérativement à terme, la création de passages à faune. Nous devons également intervenir auprès du propriétaire du «Domaine de Bellelay» pour le convaincre d'assainir son étang.

A l'instar d'autres groupes d'animaux ou végétaux, les batraciens n'intéressent pas les politiques et très peu le grand public. Leur avenir dans cette région est entre les mains de quelques personnes seulement et c'est bien dommage.

Lajoux et Souboz, le 20 septembre 2012

Pour la partie «Etang de La Noz»

Willy Houriet, de Lajoux, est enseignant retraité, membre de l'Association des Naturalistes des Franches-Montagnes et du Groupe d'Archéologie du Fer.

Pour la partie «Etang du Domaine»

Jean-Luc Brahier, de Souboz, est secrétaire retraité. Il est président de «La Libellule», membre des associations ornithologiques «Nos Oiseaux» et «Le Pèlerin». Il est aussi collaborateur bénévole de la Station ornithologique suisse, Sempach.

NOTES

¹ Association régionale pour la protection de la nature fondée en 1991.

² Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse, Berne.

